Publication électronique : le 6 Octobre 2025



DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

PORTANT FIN DE FONCTIONS PAR INTERIM

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L512-23,

Vu l'arrêté n°04/2024 du 30 septembre 2024 portant organisation des services départementaux,

Vu l'arrêté du 23 janvier 2025 chargeant madame Céline Coche des fonctions de chef de service par intérim, au pôle solidarités – direction de l'enfance et de la famille - service départemental des mineurs non accompagnés, à compter du 1er janvier 2025,

Le Président du Conseil départemental,

Considérant que le poste de chef de service départemental des mineurs non accompagnés n'est plus vacant à compter du 1er mai 2025,

ARRÊTE :

Article 1:

À compter du 1er mai 2025, il est mis fin aux fonctions par intérim exercées par madame Céline Coche en qualité de chef de service, au pôle solidarités, direction de l'enfance et de la famille - service départemental des mineurs non accompagnés.

Notifié le :

Signature de l'agent :

Arras, le 30 avril 2025 Pour le Président du Conseil départemental,

Signé électroniquement par Caroline MĖZIERE Directrice des ressources humaines

Plejue

Ampliations destinées à :

- Paierie départementale du Pas-de-Calais
- Madame Céline Coche (13447)
- DEF Serv.départemental des mineurs non accompagnés
- PRA DRH/DAPARH/mission pilotage des effectifs et des données sociales
- Direction de l'accompagnement juridique
- SGARPS/EB